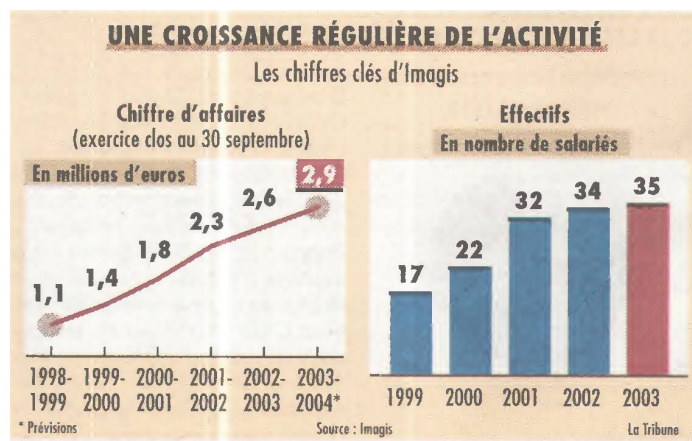




LANGUEDOC-ROUSSILLON **Imagis imagine des cartes interactives pour les collectivités**

■ Cette PME nîmoise propose des systèmes intercommunaux d'information géographique (SIG) pour permettre, par exemple, une meilleure gestion des réseaux d'éclairage, du cadastre, des routes, etc.
 ■ Elle vient de remporter un gros contrat à Montpellier.



Installée à Nîmes, Imagis vient de remporter un appel d'offres de la communauté d'agglomération de Montpellier pour la mise en œuvre d'un système d'information géographique (SIG) intercommunal. Une bonne nouvelle pour son directeur général, Jean-Christophe Dumas, qui assure que sa « présence dans le Languedoc-Roussillon n'apporte pas beaucoup d'avantages, dans la mesure où être local n'est pas un critère dans les appels d'offres qui répondent à des règles très strictes ». Imagis, dont les 750 clients sont presque tous des collectivités locales, en compte finalement assez peu dans sa région d'origine. Ce qui n'est pas un problème, car ses applications intéressent potentiellement 36.700 communes et une centaine de conseils généraux !

Elle a ainsi signé un contrat supérieur à 200.000 euros en Midi-Pyrénées avec la mairie de Toulouse, pour la mise en place d'un SIG permettant à cette dernière de gérer l'éclairage public.

Nouvelle gamme. L'objectif ? Permettre au personnel habilité d'accéder, via une carte, à toutes les données relatives à l'éclairage. Par exemple, la date du dernier changement d'une lampe, la position des différents câbles ou bien celle des coffrets d'alimentation associés aux lampadaires. « Cela permet de déterminer les moyens nécessaires pour une intervention », explique Jean-Christophe Dumas, qui résume la fonction d'un SIG par une phrase simple : « Accéder à des informations au travers d'une carte. »

L'édition de logiciels dans le domaine des SIG et ses services associés (installation, assistance, etc.) représente la moitié du chiffre d'affaires de la société. Cette activité a d'ailleurs été à la base de la création d'Imagis, en 1995. « Nous sommes trois à avoir quitté une entreprise dans le même domaine mais qui ne tenait pas trop la route, pour nous lancer sur le créneau des applications légères. » Légères, par opposition aux plateformes lourdes et onéreuses utilisées à l'époque. Aujourd'hui, une petite commune peut posséder son logiciel de consultation du cadastre pour une somme modeste, environ 500 euros. Une autre peut s'équiper d'une solution de gestion de la voirie, des espaces verts ou même des cimetières !

Début 2003, Imagis a lancé une nouvelle gamme de produits destinée aux conseils généraux et régionaux. Il s'agit d'applications utilisées pour gérer les routes, les rivières, les transports en commun ou encore les sentiers de randonnées. Avec la possibilité, pour les routes par exemple, d'en tirer des analyses en termes d'accidentologie. Le conseil général du Loiret, par exemple, fait partie des quatre conseils généraux déjà équipés, bientôt huit en principe.

L'autre moitié du chiffre d'affaires est réalisée par la numérisation de données servant à renseigner les bases géographiques. Sur les 35 personnes employées par Imagis, une douzaine s'occupe de la numérisation et quinze sont des ingénieurs. L'entreprise, en croissance, est en train de se structurer. Elle vient juste de recruter son directeur financier, fonction assurée jusqu'à présent par la direction générale. La commercialisation des applications est notamment réalisée par deux partenaires, Esri France et la Générale d'Infographie, deux sociétés leaders dans les SIG, avec lesquelles Imagis constitue des groupements d'entreprises pour répondre à des appels d'offres. Dont celui de Montpellier, remporté par Imagis et ESRI France pour 277 000 euros.

Carole Rap, à Montpellier